

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 15 avril 2021

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 212 membres.

Franck ALLISIO - Martial ALVAREZ - Daniel AMAR - Sophie AMARANTINIS - Patrick AMICO - Michel AMIEL - Philippe ARDHUIN - Julie ARIAS - Sophie ARRIGHI - Gérard AZIBI - Mireille BALLETTI - Marion BAREILLE - Sébastien BARLES - Guy BARRET - Marie BATOUX - Laurent BELSOLA - Mireille BENEDETTI - Nassera BENMARNIA - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - Eléonore BEZ - Solange BIAGGI - Kyané BIANCO - Corinne BIRGIN - Maryline BONFILLON - Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA - Sarah BOUALEM - Linda BOUCHICHA - Michel BOULAN - Romain BRUMENT - Christian BURLE - Sophie CAMARD - Isabelle CAMPAGNOLA SAVON - Jean-Louis CANAL - Joël CANICAVE - Emilie CANNONE - Laure-Agnès CARADEC - René-Francis CARPENTIER - Martin CARVALHO - Eric CASADO - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Jean-Pierre CESARO - Mathilde CHABOCHE - Saphia CHAHID - Emmanuelle CHARAFE - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Lyece CHOULAK - Jean-David CIOT - Marie-Ange CONTE - Jean-Marc COPPOLA - Jean-François CORNO - Jean-Jacques COULOMB - Georges CRISTIANI - Sandrine D'ANGIO - Lionel DE CALA - Bernard DEFLESSELLES - Marc DEL GRAZIA - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Vincent DESVIGNES - Sylvaine DI CARO - Cédric DUDIEUZERE - Claude FERCHAT - Stéphanie FERNANDEZ - Olivia FORTIN - Gérard FRAU - Olivier FREGEAC - Lydia FRENTZEL - Agnès FRESCHER - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - David GALTIER - Eric GARCIN - Audrey GARINO - Hélène GENTE-CEAGLIO - Jacky GERARD - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Magali GIOVANNANGELI - André GOMEZ - Jean-Pascal GOURNES - Vincent GOYET - Philippe GRANGE - Hervé GRANIER - Stéphanie GRECO DE CONINGH - Patrick GRIMALDI - Jean-Christophe GRUVEL - Frédéric GUELLE - Sophie GUERARD - Yannick GUERIN - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Prune HELFTER-NOAH - Jean HETSCH - Claudie HUBERT - Pierre HUGUET - Michel ILLAC - Nicolas ISNARD - Hatab JELASSI - Sébastien JIBRAYEL - Sophie JOISSAINS - Nicole JOULIA - Cédric JOUVE - Christine JUSTE - Didier KHELFA - Philippe KLEIN - Vincent KORNPROBST - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Anthony KREHMEIER - Pierre LAGET - Michel LAN - Vincent LANGUILLE - Eric LE DISSÈS - Stéphane LE RUDULIER - Nathalie LEFEBVRE - Gisèle LELOUIS - Pierre LEMERY - Jessie LINTON - Camélia MAKHLOUFI - Richard MALLIÉ - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Maxime MARCHAND - Marie MARTINOD - Sandrine MAUREL - Anne MEILHAC - Arnaud MERCIER - Eric MERY - Yves MESNARD - Marie MICHAUD - Danielle MILON - Véronique MIQUELLE - Férouz MOKHTARI - Pascal MONTECOT - Claudie MORA - Yves MORAIN - José MORALES - Pascale MORBELLI - Lourdes MOUNIEN - Roland MOUREN - Lisette NARDUCCI - Christian NERVI - Franck OHANESSIAN - Yannick OHANESSIAN - Gregory PANAGOUDIS - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Benoit PAYAN - Roger PELLENC - Christian PELLICANI - Marc PENA - Serge PEROTTINO - Anne-Laurence PETEL - Claude PICCIRILLO - Catherine PILA - Patrick PIN - Jocelyne POMMIER - Henri PONS - Fabrice POUSSARDIN - Véronique PRADEL - Perrine PRIGENT - Marine PUSTORINO - DURAND - Bernard RAMOND - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Didier REAULT - Anne REYBAUD - Dona RICHARD - Jean-Baptiste RIVOALLAN - Maryse RODDE - Pauline ROSSELL - Denis ROSSI - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Isabelle ROVARINO - Laure ROVERA - Lionel ROYER-PERREAUT - Michel RUIZ - Valérie SANNA - Franck SANTOS - Jean-Yves SAYAG - Eric SEMERDJIAN - Laurence SEMERDJIAN - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Aïcha SIF - Jean-Marc SIGNES - Laurent SIMON - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Gilbert SPINELLI - Etienne TABBAGH - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Nathalie TESSIER - Marcel TOUATI - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Catherine VESTIEU - Anne VIAL - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Jean-Louis VINCENT - Ulrike WIRMINGHAUS - David YTIER - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Signé le 15 Avril 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 22 avril 2021

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY représenté par Amapola VENTRON - Moussa BENKACI représenté par Francis TAULAN - André BERTERO représenté par Olivier GUIROU - Christine CAPDEVILLE représentée par Patrick PIN - Pascal CHAUVIN représenté par Christian BURLE - Robert DAGORNE représenté par Roger PELLENC - Claude FILIPPI représenté par Sophie JOISSAINS - Gérard GAZAY représenté par Alain ROUSSET - Régis MARTIN représenté par Vincent DESVIGNES - Hervé MENCHON représenté par Jean-Marc SIGNES - Danielle MENET représentée par Sophie AMARANTINIS - André MOLINO représenté par Georges ROSSO - Michèle RUBIROLA représentée par Pierre HUGUET - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Yves WIGT représenté par Olivier GUIROU.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Julien BERTEI - Patrick BORÉ - Doudja BOUKRINE - Nadia BOULAINSEUR - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLÉ - Bernard DESTROST - Jean-Pierre GIORGI - Sophie GRECH - Maryse JOISSAINS MASINI - Jean-Marie LEONARDIS - Caroline MAURIN - Stéphane PAOLI.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Marie-Pierre SICARD-DESNUELLES représentée à 16h05 par Kayané BIANCO – Jean-Louis CANAL représenté à 16h07 par Georges CRISTIANI.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Michel RUIZ à 14h57 - Didier PARAKIAN à 15h06 - Lydia FRENTZEL à 15h54 - Henri PONS à 16h12 - Lionel ROYER-PERREAUULT à 16h16 - Lyece CHOULAK à 16h20 - Anne MEILHAC à 16h28 - Philippe CHARRIN à 16h36 - Franck ALLISIO à 16h38 - Serge PEROTTINO à 16h44 - Jean-Pierre CESARO à 16h50 - Richard MALLIÉ à 16h52 - Anthony KREHMEIER à 16h54 - Nassera BENMARNIA à 16h56 - Roger PELLENC à 16h56 - Marc DEL GRAZIA à 16h57 - Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE à 16h57 - Claude PICCIRILLO à 17h00 - Sébastien JIBRAYEL à 17h01 - Bernard MARANDAT à 17h04 - Lourdes MOUNIEN à 17h06 - Francis TAULAN à 17h14 - Bernard DEFLESSELLES à 17h15 - Didier REAULT à 17h16 – Marie-Ange CONTE à 17h20 - Jean-Marc COPPOLA à 17h22 - Jean HESTCH à 17h22 – Jean-Baptiste RIVOALLAN à 17h22 - Eric MERY à 17h24 - Pierre LEMERY à 17h24 - Maryse RODDE à 17h26 - David YTIER à 17h26 – Jean-Louis VINCENT à 17h28 - Yves MORAINÉ à 17h29.

Madame la Présidente a proposé au Conseil de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

URBA 022-9873/21/CM

■ Renouvellement des membres de la Commission du Site Patrimonial Remarquable de Marseille
MET 21/18292/CM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

La loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) et le décret d'application n°2017-456 du 29 mars 2017 institue les sites patrimoniaux remarquables en lieu et place des secteurs sauvegardés, des aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine et des zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager.

De même, ces textes modifient la composition des anciennes commissions locales de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine et prévoit des dispositions transitoires pour les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine mis à l'étude avant la date d'entrée en vigueur de ladite loi.

Par ailleurs, la Métropole Aix-Marseille-Provence exerce depuis le 1^{er} janvier 2016 la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme et documents en tenant lieu sur le périmètre du Territoire Marseille Provence.

L'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine de la Ville de Marseille (AVAP) initiée en 2014, s'est inscrite dans le cadre des dispositions transitoires de la loi LCAP. Elle a été créée par délibération du 28 juin 2018 du Conseil de la Métropole, et est devenue de fait le Site Patrimonial Remarquable de Marseille. Une nouvelle Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR) de la Ville de Marseille a été créée par délibération n° URB 010-7113/19/CM du Conseil de la Métropole du 24 octobre 2019.

Néanmoins, suite à l'élection des conseillers de la Métropole Aix-Marseille-Provence le 28 juin 2020, il convient de renouveler les membres de cette commission.

La CLSPR est présidée par le Président de l'EPCI compétent en matière de document d'urbanisme, qui peut en déléguer la présidence.

Cette commission est composée de membres de droit et de membres nommés.

Les membres de droit sont :

- le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur et Préfet des Bouches-du-Rhône,
- le Maire de Marseille,
- un représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC),
- et un représentant de la Direction Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) assiste avec voix consultative aux réunions de la commission.

Au titre des membres nommés, cette commission comporte un maximum de quinze membres désignés par l'autorité compétente après avis du Préfet.

Les membres nommés sont répartis par tiers entre :

- les élus locaux de la collectivité compétente,
- les personnes qualifiées,
- et les représentants d'associations ayant pour objet la protection, promotion ou mise en valeur du patrimoine.

Signé le 15 Avril 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 22 avril 2021

Pour chacun des membres nommés, un suppléant est désigné dans les mêmes conditions.

Il est proposé la composition suivante :

- **Collège des élus :**

- **Titulaire** : Monsieur Pierre-Olivier KOUBI-LOTTE - Conseiller de la Métropole - Conseiller de Territoire Marseille Provence - Conseiller d'arrondissement des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements Marseille,

Suppléance : Romain BRUMENT - Conseiller de la Métropole - Conseiller de Territoire Marseille Provence - Conseiller d'arrondissement des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements Marseille.

Titulaire : Madame Sarah BOUALEM - Conseillère de la Métropole – Vice-présidente du conseil de Territoire Marseille Provence déléguée à la Promotion et au Développement du tourisme - Conseillère d'arrondissement des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements Marseille,

Suppléance : Sophie ARRIGHI - Conseillère de la Métropole - Conseillère de Territoire Marseille Provence - Conseillère d'arrondissement des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements Marseille.

- **Titulaire** : Madame Mathilde CHABOCHE - Conseillère de la Métropole - Conseillère de Territoire Marseille-Provence - Adjointe à la Maire de Marseille en charge de l'urbanisme et du développement harmonieux de la ville – Conseillère d'arrondissement des 1^{er} et 7^{ème} arrondissements de Marseille,
- **Suppléance** : Monsieur Jean-Marc COPPOLA - Conseiller de la Métropole - Conseiller de Territoire Marseille-Provence - Adjoint à la Maire de Marseille en charge de la culture pour toutes et tous, de la création, du patrimoine culturel et du cinéma - Conseiller d'arrondissement des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille.

- **Collège des associations :**

- **Titulaire** : Monsieur Jean-Marc CHANCEL - Architecte et Président de la Maison de l'Architecture et de la Ville PACA,

Suppléance : Madame Raphaëlle SEGOND - Architecte et membre du conseil d'administration de la Maison de l'Architecture et de la Ville PACA.

- **Titulaire** : Madame Marie-Ange RATER-CARBONEL - Déléguée Départementale de l'Association Vieilles Maisons Françaises,

Suppléance : Madame Chantal de BOVIS - Déléguée Départementale Adjointe de l'Association Vieilles Maisons Françaises.

- **Titulaire** : Monsieur Georges AILLAUD, Président de l'association Comité du Vieux Marseille,
Suppléant : Monsieur Georges MERLIER, Administrateur de l'association Comité du Vieux Marseille.

- **Collège des personnes qualifiées :**

- **Titulaire** : Monsieur Corrado De GIULI MORGHEN - Architecte du Patrimoine, Association des Architectes du Patrimoine,

Suppléance : Madame Céline GIRARD - Architecte du Patrimoine, Association des Architectes du Patrimoine.

- **Titulaire** : Monsieur Fabrice DENISE - Conservateur en Chef du Patrimoine et Directeur du Musée d'Histoire de Marseille,

Suppléance : Madame Catherine DUBREUIL - Conseillère culturelle en charge de la valorisation du patrimoine à la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Marseille.

- **Titulaire** : Monsieur Philippe NEMBI – Entrepreneur - Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches du Rhône,

Signé le 15 Avril 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 22 avril 2021

Suppléance : Monsieur Olivier BIZOT – Entrepreneur - Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches du Rhône.

La CLSPR est consultée lors de l'élaboration, la révision ou la modification du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (et, le cas échéant, du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur). Une fois qu'il est adopté, elle assure le suivi du document de gestion choisi.
Elle peut aussi proposer sa révision ou sa modification.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de l'Urbanisme ;
- Le Code du Patrimoine ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'affirmation des Métropoles (MAPTAM) ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ;
- La loi n° 2014-1545 du 20 décembre 2014 sur la Simplification de la vie des entreprises (SVE) et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives ;
- La loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) ;
- Le décret n°2017-456 du 29 mars 2017 relatif au patrimoine mondial, aux monuments historiques et aux sites patrimoniaux ;
- La délibération URB003-4162/18/CM du 28 juin 2018 relative à la création de l'Aire de mise en valeur de l'Architecture et du Patrimoine de la Ville de Marseille ;
- La délibération URB 010-7113/19/CM du 24 octobre 2019 instituant la CLSPR de la Ville de Marseille et mentionnant sa composition ;
- La délibération cadre n° FBPA 053-9155/20/CM du 17 décembre 2020 portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire Marseille-Provence ;
- L'avis du Préfet sur la composition de la CLSPR ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire Marseille Provence du 13 avril 2021.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- La nécessité de renouveler la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR) de la Ville de Marseille sur le périmètre du SPR existant.

Délibère

Article 1 :

Est renouvelée la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable de la Ville de Marseille.

Signé le 15 Avril 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 22 avril 2021

Article 2 :

Sont désignés comme membres de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable de la Ville de Marseille :

- **Collège des élus :**

- **Titulaire** : Monsieur Pierre-Olivier KOUBI-FLOTTE - Conseiller de la Métropole - Conseiller de Territoire Marseille Provence - Conseiller d'arrondissement des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements Marseille,

Suppléance : Romain BRUMENT - Conseiller de la Métropole - Conseiller de Territoire Marseille Provence - Conseiller d'arrondissement des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements Marseille.

Titulaire : Madame Sarah BOUALEM - Conseillère de la Métropole – Vice-présidente du conseil de Territoire Marseille Provence déléguée à la Promotion et au Développement du tourisme - Conseillère d'arrondissement des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements Marseille,

Suppléance : Sophie ARRIGHI - Conseillère de la Métropole - Conseillère de Territoire Marseille Provence - Conseillère d'arrondissement des 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements Marseille.

- **Titulaire** : Madame Mathilde CHABOCHE - Conseillère de la Métropole - Conseillère de Territoire Marseille-Provence - Adjointe à la Maire de Marseille en charge de l'urbanisme et du développement harmonieux de la ville – Conseillère d'arrondissement des 1^{er} et 7^{ème} arrondissements de Marseille,
- **Suppléance** : Monsieur Jean-Marc COPPOLA - Conseiller de la Métropole - Conseiller de Territoire Marseille-Provence - Adjoint à la Maire de Marseille en charge de la culture pour toutes et tous, de la création, du patrimoine culturel et du cinéma - Conseiller d'arrondissement des 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Marseille.

- **Collège des associations :**

- **Titulaire** : Monsieur Jean-Marc CHANCEL - Architecte et Président de la Maison de l'Architecture et de la Ville PACA,

Suppléance : Madame Raphaëlle SEGOND - Architecte et membre du conseil d'administration de la Maison de l'Architecture et de la Ville PACA.

- **Titulaire** : Madame Marie-Ange RATER-CARBONEL - Déléguée Départementale de l'Association Vieilles Maisons Françaises,

Suppléance : Madame Chantal de BOVIS - Déléguée Départementale Adjointe de l'Association Vieilles Maisons Françaises.

- **Titulaire** : Monsieur Georges AILLAUD, Président de l'association Comité du Vieux Marseille,

Suppléant : Monsieur Georges MERLIER, Administrateur de l'association Comité du Vieux Marseille.

- **Collège des personnes qualifiées :**

- **Titulaire** : Monsieur Corrado De GIULI MORGHEN - Architecte du Patrimoine, Association des Architectes du Patrimoine,

Suppléance : Madame Céline GIRARD - Architecte du Patrimoine, Association des Architectes du Patrimoine.

- **Titulaire** : Monsieur Fabrice DENISE - Conservateur en Chef du Patrimoine et Directeur du Musée d'Histoire de Marseille,

Suppléance : Madame Catherine DUBREUIL - Conseillère culturelle en charge de la valorisation du patrimoine à la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Marseille.

Signé le 15 Avril 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 22 avril 2021

- **Titulaire** : Monsieur Philippe NEMBI – Entrepreneur - Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches du Rhône,
Suppléance : Monsieur Olivier BIZOT – Entrepreneur - Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches du Rhône.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Commande publique,
Transition énergétique,
Aménagement, SCOT et planification

Pascal MONTECOT